

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 24 Février 2026 - Délibération n° 2026/02/20

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE STATION SERVICE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 février, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 20 Janvier, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – BOSLE Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – VALLAEYS Gaël – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine – LUMY Bernard – ROYÈRE Joël – SALADIN Christine – LAINÉ Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAK Jérôme – DUGUET Pierre – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : COTICHE Thierry – RIGAUD Régis – FINI Alain – GARGUEL Karine – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno – DUGAY Jean-Pierre – MEYER Christian – PAROT Jean-Pierre – COUCAUD Thierry – LAROCHE Michel – LAGRANGE Serge – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick

Pouvoirs :

1. M. Thierry COTICHE donne pouvoir à M. Georges DESLOGES
2. M. Régis RIGAUD donne pouvoir à Mme Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
3. M. Alain FINI donne pouvoir à M. Alain BOSLE
4. Mme Karine GARGUEL donne pouvoir à Mme Annick MALIVERT-LAGRAVE
5. Mme Nadine DESSEAUVE donne pouvoir à Mme Monique CAILLAUD
6. M. Serge LAGRANGE donne pouvoir à M. Guy CATHELOT

Suppléances : M. Bernard LUMY – Michel PICOURET

Secrétaire de séance : Nicolas DERIEUX

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	40	46			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
45	0	1			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme la Vice-Présidente déléguée aux finances présente le projet de budget primitif du budget annexe « STATION SERVICE » pour l'année 2026

La synthèse par chapitre du projet de budget annexe « STATION SERVICE » est la suivante :

BP 2026 Station Service			
Nomenclature	BP 2026	BP 2025	Réalisé 2025
Dépense	612 028,32 €	598 688,06 €	461 400,39 €
Fonctionnement	565 415,24 €	565 200,00 €	448 205,39 €
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté			
Ch. - 011 Charges à caractère général	539 015,24 €	537 700,00 €	428 247,69 €
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	11 600,00 €	16 000,00 €	8 937,68 €
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 800,00 €	11 500,00 €	11 020,02 €
Investissement	46 613,08 €	33 488,06 €	13 195,00 €
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 400,00 €		
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	44 213,08 €	33 488,06 €	13 195,00 €
Recette	612 028,32 €	598 688,06 €	478 978,15 €
Fonctionnement	565 415,24 €	565 200,00 €	432 821,09 €
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	68,88 €	15 453,18 €	
Ch. - 013 Atténuations de charges	26 000,00 €	10 000,00 €	25 690,20 €
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 400,00 €		
Ch. - 70 Ventes produits fabriqués, prestations	536 846,36 €	539 646,82 €	407 130,89 €
Ch. - 77 Produits exceptionnels	100,00 €	100,00 €	
Investissement	46 613,08 €	33 488,06 €	46 157,06 €
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement r	31 813,08 €	10 851,02 €	
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	14 800,00 €	11 500,00 €	11 020,02 €
Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves		11 137,04 €	11 137,04 €
Ch. - 13 Subventions d'investissement			24 000,00 €



Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communal a décidé, par un vote à main levée, l'adoption de ce budget primitif 2026, avec abstention :

- Approuve le budget primitif 2026 du budget annexe « STATION SERVICE »
- Autorise M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le



ID : 023-200067189-20260224-20260220-BF